

PARTAGEONS DEMAIN

Ensemble, améliorons notre quotidien

RD59/PROMENADE DE L'YVETTE : UN TUNNEL POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS
Mobilisez-vous avec nous pour que le département investisse dans un aménagement pertinent au niveau du croisement de la RD59 et de la promenade de l'Yvette près du centre commercial Villebon 2, en signant la pétition que nous avons mise en ligne ici <https://chng.it/R4Lx9PNsry> pour appuyer notre demande de création d'un tunnel sous la RD59 afin de garantir la continuité de la promenade de l'Yvette. Pour rappel, le carrefour actuel a été le lieu d'un drame en juin dernier, lorsqu'un usager a été percuté mortellement au moment où il traversait une des 6 voies de circulation. Nous sommes persuadés qu'un tunnel serait bénéfique à tous les types d'usagers, valides comme à mobilité réduite, cyclistes comme piétons ! Si comme nous vous souhaitez que le département agisse et investisse dans un véritable aménagement pour la sécurité de tous les usagers de la promenade de l'Yvette, alors n'hésitez pas : signez cette pétition.

UN VOISIN BRUYANT, UN VOISIN POLLUANT
Chacun de nous, Villebonnais, avons un tel voisin qui, de 6 h du matin jusqu'à 23 h 30, tous les jours, week-end compris, nous assourdit, pollue l'atmosphère avec des gaz nuisibles pour la santé. Pour certains d'entre nous, le sommeil est impacté. Les activités extérieures, sports, jardinage, déjeuners familiaux sont perturbés. Les études montrent que ces nuisances ont aussi des conséquences sur notre santé. Ce voisin est l'aéroport d'Orly installé en plein milieu des villes environnantes depuis plus de 100 ans et qui ne cesse d'accroître son activité. Certes, les performances acoustiques des moteurs d'avions se sont améliorées mais à

l'inverse le nombre de mouvements a été multiplié atteignant 240 000 par an en 2022. Les dérogations au couvre-feu sont nombreuses : 18 en juin 2023 dernière date publiée.

Pour défendre nos droits, l'association Drapo s'est constituée et depuis plus de 10 ans bataille pour faire respecter les règles de couvre-feu, du nombre de mouvements et aussi obtenir pour les riverains des subventions pour l'isolation phonique.

Le conseil municipal de Villebon a délibéré sur l'adhésion de la ville à l'association Drapo et ainsi rejointe les 40 villes voisines. En renforçant cette association, nous allons contribuer à atteindre l'objectif de limiter les nuisances aériennes, aider à l'indemnisation des familles victimes des nuisances. Ce n'est que la normale application du principe pollueur payeur dont le trafic aérien tend à s'exonérer.

UNE PREMIÈRE COUR OASIS AUX CASSEAU

Il y a un peu plus de 2 ans, après avoir vu la cour de l'école Andersen se parer d'un noir bitume flambant neuf, nous avons interrogé M. Fontenaille sur ce choix d'un autre temps. Nous avons demandé alors de réfléchir plutôt à la désimperméabilisation des cours et à leur végétalisation. Comme souvent, notre proposition avait été refusée avec dédain.

Mais l'idée a fait son chemin, surtout suite à l'orage du 16 juin 2021 qui a vu plusieurs habitations sinistrées par les eaux de ruissellement. Tout à coup, notre proposition n'était plus si idiote !!!

Dès lors la mairie a décidé de lancer un programme dit de « cours oasis », permettant la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'école, ainsi qu'un renouveau dans les usages de ces cours.

Nous avons suivi les travaux de conception des deux premières cours concernées avec satisfaction : les projets ont plutôt été bien menés et nous espérons que le programme ira à son terme dans les mêmes conditions et que la vie de nos petits à l'école s'en trouvera embellie.

Nous avons indiqué à la mairie que ce mouvement devait s'étendre vers tous les espaces publics, en particulier les parkings, en premier celui de Jacques-Brel. Végétaliser et revenir au terrain naturel c'est réduire les phénomènes de ruissellement, c'est réduire les effets d'îlots de chaleur urbains qui vont se multiplier du fait du réchauffement climatique, c'est stocker du carbone et favoriser la biodiversité.

Que cette première cours oasis soit le début d'un mouvement de fond pour l'aménagement de Villebon !

Venez à notre rencontre tous les 1^{ers} samedis du mois au 24 rue des Casseaux de 10h30 à 12 h.

Le 25 septembre 2023,